



À : TA/P secteur Bas-Saint-Laurent

De : Direction opérationnelle

En vigueur le : 17 juillet 2014

Révisée le : 17 août 2023

Objet : Rôles du chef d'équipe

OBJECTIF

Connaître les rôles et la façon de rejoindre le chef d'équipe pour le secteur du Bas-Saint-Laurent.

COMMUNICATION OPÉRATIONNELLE

Les TA/P doivent se référer au chef d'équipe en absence du superviseur du secteur pour toutes problématiques liées aux véhicules, aux équipements et aux formulaires cliniques ou administratifs.

De plus, le chef d'équipe peut être consulté pour tout problème d'ordre opérationnel en absence du superviseur.

Vous pouvez rejoindre le chef d'équipe au numéro de téléphone suivant : 418-725-1478.

Nous vous rappelons que la gestion des horaires de travail, de la convention collective et des ressources humaines ne fait pas partie des tâches du chef d'équipe.